

BOSTIK COLLE FLEX CHANTIER EXTREME GRIS
Remplace la version : 19-mai-2016

Date de révision 13-déc.-2016
Version 2

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK COLLE FLEX CHANTIER EXTREME GRIS
Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Aucune information disponible.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
Immeuble "Le Jade"
253 Avenue du President Wilson
93211 La Plaine Saint Denis
France
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)

Toxicité aiguë inconnue 34% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue
Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 33 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient : Ciment portland, Flue dust, Cement Portland

Fiche de données de sécurité

BOSTIK COLLE FLEX CHANTIER EXTREME GRIS
Remplace la version : 19-mai-2016

Date de révision 13-déc.-2016
Version 2



Mention d'avertissement
DANGER

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P405 - Garder sous clef
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire. Lorsque le ciment réagit avec l'eau, une solution alcaline forte est produite. Un contact prolongé avec du ciment mouillé ou du béton humide peut causer des brûlures graves parce qu'ils développent sans douleur ressenties par exemple quand on est à genoux dans le ciment humide, même lorsque vous portez des pantalons. L'inhalation fréquente de grandes quantités de poussière de ciment sur une longue période de temps augmente le risque de développer une maladie du poumon.

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Mélange

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	CAS No.	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Ciment portland (réduit en Chrome VI)	266-043-4	65997-15-1	20 - 25	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)		Aucune donnée disponible
Ciment portland	266-043-4	65997-15-1	5 - <10	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)		Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

BOSTIK COLLE FLEX CHANTIER EXTREME GRIS
Remplace la version : 19-mai-2016

Date de révision 13-déc.-2016
Version 2

				Skin Sens. 1 (H317)		
Flue dust, Cement Portland	270-659-9	68475-76-3	0.1 - <1	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317)		01-2119486767-17 -XXXX
Calcium (hydroxyde de)	215-137-3	1305-62-0	0.1 - <1	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)		01-2119475151-45 -XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact cutané	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau.
Contact oculaire	Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Aucun(e) connu(e).
-----------	--------------------

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.
-----------------	---

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser l'agent d'extinction adapté au type d'incendie adjacent.

Moyens d'extinction déconseillés

Aucun(e) connu(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Fiche de données de sécurité

BOSTIK COLLE FLEX CHANTIER EXTREME GRIS
Remplace la version : 19-mai-2016

Date de révision 13-déc.-2016
Version 2

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits dangereux résultant de la combustion
Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Éviter toute formation de poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Pour les secouristes

Balayer pour prévenir tout danger de glissement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Prévenir la formation de nuages de poussières. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.
Méthodes de nettoyage	Éviter toute formation de poussières. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections	Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
--------------------------------------	--

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter toute génération de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver hors de la portée des enfants. Protéger de tout contact direct avec l'eau ou une humidité excessive. Conserver l'emballage sec et bien fermé pour prévenir toute contamination et absorption d'humidité. Protéger contre le gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Autres informations

Recommandation(s). Respecter la fiche de données techniques.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK COLLE FLEX CHANTIER EXTREME GRIS
Remplace la version : 19-mai-2016

Date de révision 13-déc.-2016
Version 2

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
Silice cristalline 14808-60-7	-	TWA: 0.1 mg/m ³
Calcium (sulfate de) 7778-18-9	-	TWA: 10 mg/m ³
Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³
Silice cristalline (fraction fine) 14808-60-7	-	TWA: 0.1 mg/m ³
Cellulose (fibre de papier) 9004-34-6	-	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection des mains	Porter des gants imperméables pour toute opération susceptible d'entraîner un contact prolongé ou répété avec la peau. Gants en plastique ou en caoutchouc. Remplacer les gants à intervalles réguliers et en cas de signes de détérioration du matériau des gants.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection adaptés. Tablier. Gants en plastique ou en caoutchouc. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle adapté pour éviter tout contact cutané.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. Éviter toute génération de poussières.
Type de filtre recommandé :	Dispositif de filtration des particules (DIN EN 143).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect	Poudre
Couleur	gris
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs
pH	Aucune information disponible
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible
Point d'ébullition	Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	

Remarques • Méthode

Fiche de données de sécurité

BOSTIK COLLE FLEX CHANTIER EXTREME GRIS
Remplace la version : 19-mai-2016

Date de révision 13-déc.-2016
Version 2

Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité	1.8
Hydrosolubilité	Partiellement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Limites d'explosivité	Aucune information disponible
Supérieure	Aucune information disponible
Inférieure	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune information disponible
Viscosité dynamique	380000 - 470000 mPa s

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en solvant (%)	Aucune information disponible
Teneur en matière sèche (%)	100
Densité	Aucune donnée disponible
Densité apparente	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).
Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Fiche de données de sécurité

BOSTIK COLLE FLEX CHANTIER EXTREME GRIS
Remplace la version : 19-mai-2016

Date de révision 13-déc.-2016
Version 2

Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact oculaire	Aucune donnée disponible.
Contact cutané	Aucune donnée disponible.
Ingestion	Aucune donnée disponible.
Sensibilisation	Aucune donnée disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Sans objet.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sans objet.

Sensibilisation Sans objet.

Mutagénicité sur les cellules germinales Sans objet.

Cancérogénicité Sans objet.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Yeux, Poumons, Système respiratoire, Peau.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH mg/kg

Toxicité aiguë inconnue 34% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue.
32.55803316 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.
33.99797316 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané.
33.99797316 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz).
33.99797316 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).
33.99797316 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Aucune information disponible

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune information disponible

Informations sur les composants

Fiche de données de sécurité

BOSTIK COLLE FLEX CHANTIER EXTREME GRIS
Remplace la version : 19-mai-2016

Date de révision 13-déc.-2016
Version 2

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés	Facteur M
Calcium (hydroxyde de) 1305-62-0	-	LC50 96 h = 160 mg/L (Gambusia affinis static)	-	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.
Catalogue européen des déchets	17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé

Fiche de données de sécurité

BOSTIK COLLE FLEX CHANTIER EXTREME GRIS
Remplace la version : 19-mai-2016

Date de révision 13-déc.-2016
Version 2

14.3 Classe de danger Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Polluant marin Np
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 Aucune information disponible et au recueil IBC

RID

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe de danger Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe de danger Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

IATA

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe de danger Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	CAS No.	Limitations relatives à l'utilisation
Ciment portland (réduit en Chrome VI)	65997-15-1	47.
Ciment portland	65997-15-1	47.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK COLLE FLEX CHANTIER EXTREME GRIS
Remplace la version : 19-mai-2016

Date de révision 13-déc.-2016
Version 2

Cellulose (fibre de papier)	9004-34-6	9[f].
-----------------------------	-----------	-------

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Ciment portland (réduit en Chrome VI) 65997-15-1	RG 8, RG 10
Ciment portland 65997-15-1	RG 8, RG 10

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e)

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 13-déc.-2016

Indication des modifications

Fiche de données de sécurité

BOSTIK COLLE FLEX CHANTIER EXTREME GRIS
Remplace la version : 19-mai-2016

Date de révision 13-déc.-2016
Version 2

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 2, 3, 11.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité